



Renouvelemnt carte de sejour

Par **di01_old**, le **28/10/2007** à **11:21**

bonjours , je suis etudiant etranger et pendant cet ete j' ai commis un vol a l'etalage ... je ne suis pas fiere et j'ai payer ce que j'avais pris, la police a ete convoque mais le magasin a depose aucune plainte (jusque la j ai pas recu de convocation au tribunal).je dois renouveler ma carte de sejour temporaire dans un mois ... risque je d avoir un refus meme si mon casier judiciaire est toujours vide ?la prefecture demande des reinseignements a la police a la recherche d incidents ou delits comis par les demandeurs ?